

MOTION

Conférence des présidents de sections du Comité national (CPCN)

Objet : Modalités d'attribution de la prime d'excellence scientifique

La CPCN a pris connaissance des modalités d'attribution de la PES prévues par le CNRS pour 2010. Elle s'oppose à la constitution de comités *ad hoc* et de toute instance d'évaluation parallèle au Comité national. Elle recommande aux membres des sections du Comité national de ne pas participer à ceux qui pourraient être constitués cette année. Elle refuse que cette attribution soit faite sur la base de prix scientifiques obtenus par ailleurs et demande qu'elle s'appuie exclusivement sur les évaluations individuelles établies par les sections du Comité national.

Motion adoptée à la réunion du 20 avril 2010
19 oui 1 contre 1 abstention
X à la majorité

M. Etienne BUSTARRET
Président de la CPCN

Destinataire(s) :

- M. Alain FUCHS, Président du CNRS
- M. Joël BERTRAND, Directeur général délégué à la science du CNRS
- M. Xavier INGLEBERT, Directeur général délégué aux ressources du CNRS

Cette motion sera transmise aux destinataires ci-dessus par le SGCN.